



Édito

Prendre le temps du dialogue et de la concertation

La neige a fait son apparition sur les sommets alpins. Les premiers saisonniers arrivent, les guides réactualisés sont distribués... c'est l'heure des préparatifs pour une nouvelle saison !

Les acteurs impliqués dans l'accompagnement des professionnels du tourisme et dans les actions de prévention et de soins, affinent leurs stratégies et leurs méthodes d'intervention. Entre ce qui est souhaité et ce qui est possible, entre dynamique de santé publique et contraintes économiques, la concertation entre les partenaires est à l'ordre du jour ; c'est la condition d'un meilleur service rendu aux saisonniers. Mais cela exige de prendre le temps de la rencontre et du dialogue, celui de la reconnaissance réciproque dans le respect de l'identité et des missions de chacun, car c'est ainsi que nous vivons la Santé Publique.

Dans cette lettre d'intersaison nous présentons les associations Vie Val d'Is et Vie Libre et la Mutualité, organismes impliqués dans la promotion de la santé des saisonniers. Au fil des prochains numéros nous poursuivrons cette présentation de « portraits », contribuant ainsi à cette connaissance réciproque.

Bon début de saison à tous,

La rédaction

La Mutualité engagée auprès des saisonniers du tourisme

Dans la région Rhône Alpes la **promotion de la santé des saisonniers** fait l'objet de programmes animés par de nombreux acteurs de Santé Publique. Au côté d'autres organismes, la **Mutualité** intervient sous différentes formes dans les **trois départements alpins et en Ardèche** : co-animation de collectifs locaux et du Pôle Ressources Régional, création d'outils, réalisation d'enquêtes... Pourquoi un tel **engagement auprès des saisonniers** ? Que regroupe le terme « Mutualité » ?

Les **mutuelles** qui composent ce qu'on nomme « Mutualité » sont surtout connues parce qu'elles proposent des compléments santé et des compléments retraites, en complément de la Sécurité Sociale. Ainsi, ce sont 38 millions de personnes qui sont protégées par les mutuelles adhérentes à la Mutualité française¹. Parfois on les confond avec les sociétés d'assurance dont elles se distinguent pour les raisons suivantes :

- les mutuelles sont des **sociétés de personnes** et non de capitaux. Elles n'ont pas d'actionnaires à rémunérer et leurs représentants sont élus par des adhérents.

- les mutuelles sont des **organismes à but non lucratif**. Elles ne font pas de

profits. Elles investissent leurs éventuels excédents au service de leurs adhérents.

Cela s'explique parce que le mouvement mutualiste est porté, depuis son origine, par les **valeurs** qui nourrissent le progrès social : la **solidarité**, la **liberté**, la **démocratie** et la **responsabilité**. La Mutualité puise ses origines au dix-septième siècle dans l'entraide solidaire rurale des ouvriers de toutes les corporations. Petit à petit, le mouvement mutualiste s'est organisé en sociétés, puis en unions départementales et régionales. Ce sont ces **unions** qui aujourd'hui mènent des **programmes de prévention** notamment auprès des **personnes les plus vulnérables** tels que les saisonniers du tourisme.

Ainsi **l'engagement** de la Mutualité (et des mutuelles qui la composent) auprès des saisonniers du tourisme **s'inscrit dans l'histoire du système français de protection sociale**, dans l'histoire de femmes et d'hommes qui militent pour un accès à la prévention et aux soins de tous.

www.rhone-alpes.mutualite.fr

¹ En Rhône Alpes ce sont plus de 3 millions de personnes protégées, 259 mutuelles, 339 services de soins et d'accompagnement mutualiste...

Nouveau site d'informations sur la contraception

A l'initiative de la **Mission Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité** de la Préfecture de Savoie et ses partenaires, et conçu par une **équipe de professionnels médico-sociaux**, ce nouveau site a été créé "pour répondre aux questions des jeunes savoyards sur la **contraception**".

On y trouve les **questions les plus courantes** et des réponses concrètes en matière de contraception (patch contraceptif, anneau vaginal contraceptif, implant contraceptif, préservatif féminin, etc.), et de nombreuses **adresses en Savoie** : la pharmacie de garde la plus proche, les espaces saisonniers, les permanences d'accès aux soins, les missions locales, les écoutes téléphoniques, etc.



www.contraception-savoie.org

"Val horizon santé"

L'association **Vie Val d'Is** de Val d'Isère vient de publier son **rapport d'activité pour la saison 2008-2009**. Ce rapport donne une part importante aux **actions de santé** : outre la journée consacrée à ce thème organisée en mars 2009, l'association présente le projet **Val horizon santé** mis en place durant l'automne 2008 par des bénévoles de l'association, et bénéficiant d'une subvention de la Région Rhône-Alpes. Son objectif est de **valoriser la santé auprès des employés et des habitants de la station**. Il s'agissait de réaliser tout au long de la saison d'hiver 2008/2009 des actions d'**information**, de **sensibilisation** et de **dépistage** sur les risques de santé liés aux conditions de vie en station, sur les **thèmes suivants** : la facilitation de l'accès aux soins, l'alimentation et le sommeil, les conduites addictives et les consommations (drogues, alcool, etc.), les risques liés au soleil, la prévention des infections sexuellement transmissibles, la contraception, la sexualité, les IVG, les risques liés aux sports de montagne et particulièrement à la pratique du ski hors piste. L'association Vie Val d'Is a également développé ses actions de prévention lors des **dif-férents évènements** qu'elle a organisés pendant la saison d'hiver (soirée célibataire, soirée d'accueil des employés, forum emploi). L'information, l'orientation et l'accompagnement se font **en partenariat** avec des organismes relevant de la santé tels que la Mutualité de Savoie, la CPAM, l'association le Pélican, le CIDAG... De la **documentation** est disponible tout au long de l'année au local de l'association. Les **principales demandes** liées à la santé concernent l'acquisition d'un numéro de Sécurité Sociale, la réalisation de dossier CPAM (notamment pour les étrangers) et les remboursements. Une trentaine de demande a été faite cette année. »

Association Vie Val d'Is 04 79 06 84 78

Pour contacter

le Pôle Régional SAISONS SANTÉ

Vous souhaitez recevoir une information concernant le pôle ?

Vous recherchez un document concernant la santé des saisonniers ?
Vous avez une information à diffuser, un article pour la lettre mensuelle ?

Adressez un courriel à :

contact@saisonsante.fr

Nous vous répondrons dans les délais les plus brefs !

www.saisonsante.fr

L'action de Vie Libre auprès des saisonniers : accompagnement des malades et de leurs familles

L'action thérapeutique commence avant les soins, quand il faut prendre **contact avec le malade**, à condition qu'il soit demandeur et seulement à cette condition. C'est souvent sur un appel de la famille, d'un professionnel de la santé ou d'un travailleur social que la relation va s'établir.



Un buveur guéri, souvent accompagné de son conjoint ou d'un abstinente volontaire, va alors commencer à établir avec le malade des liens privilégiés, basés sur le **témoignage du buveur guéri**. Une petite équipe de base accueillera le malade et sa famille. C'est là que se dessineront les solutions à adopter. Proposition de rencontrer un médecin, de consulter un centre qui orienteront vers un traitement, soit ambulatoire, ou vers une structure hospitalière spécialisée.

Dans tout les cas, c'est le **malade** lui même qui **décide** de la forme de son traitement, conseillé par le médecin.

Pendant les soins, l'action se poursuit par une **aide au malade et à sa famille**. Aide sociale pour rétablir une situation souvent dégradée.

Les bénéficiaires d'une bonne collaboration entre malade, famille, soignant et anciens buveurs vont apparaître. C'est la phase de **réinsertion** puis de **promotion sociale** à laquelle Vie Libre invite tous ses adhérents, buveurs

guéris, abstinents volontaires ou sympathisants.

L'association Vie Libre est présente sur l'ensemble du territoire français, peut se déplacer enfin de discuter des problèmes. Il y a toujours une solution.

Michel SOLLIER

www.vielibre.org

Les permanences :

- ▶ Ardèche 04 75 33 10 51
- ▶ Isère 04 76 55 95 90
- ▶ Savoie
- Albertville 04 79 37 89 05
- St Jean De Maurienne 04 79 59 67 92
- Moûtiers 06 09 40 67 59
- ▶ Haute-Savoie
- Megève 06 08 47 13 92

A vos agendas !

En décembre

Conférence "territoires en réseaux et insertion par l'emploi de publics usagers de drogues" - vendredi 11 à la CCI de Lyon (69)

En janvier 2010...

Journées de dépistages en Savoie - mardi 5 aux Arcs (rendu mardi 12) ; jeudi 7 aux Karellis (rendu jeudi 14) ; mardi 19 à Courchevel (rendu mardi 26).

Journées de dépistages en Isère - mardi 26 (de 12h à 20h) aux Deux-Alpes ; mercredi 27 (de 12h à 20h) à l'Alpe-d'Huez.

En février 2010...

Journées de dépistages en Savoie - mardi 2 à La Plagne (rendu mardi 9) ; jeudi 4 à Lanslebourg (rendu jeudi 11).

En mars 2010...

Journées de dépistages en Savoie - mardi 2 à Tignes (rendu mardi 9) ; jeudi 4 à Val Thorens et aux Ménuires (rendu jeudi 11) ; mercredi 17 à Val d'Isère (rendu mercredi 24) ; jeudi 18 aux Saisies (rendu jeudi 25).

Journées de dépistages en Isère - mardi 9 aux Deux Alpes ; mercredi 10 à l'Alpe-d'Huez.



Le Pôle Ressources Régional Saisons Santé est animé par :

Le Pélican, 60 rue du Commandant Perceval, 73000 Chambéry, 04 79 62 56 24

La Mutualité Française Savoie, 134 à 152 Fbg Maché, 73000 Chambéry, 04 79 69 42 32

